

Comme pour toute autre politique publique, l'évaluation des performances fournit des données permettant d'élaborer par la suite des politiques d'intégrité publique plus efficaces. Cette évaluation favorise aussi la mise en œuvre, en aidant les décideurs publics à suivre l'application des politiques d'intégrité, à détecter d'éventuels blocages et à repérer certains risques susceptibles d'être passés inaperçus.

La plupart des pays de l'OCDE et des pays partenaires ont adopté des méthodes de suivi et d'évaluation de leurs politiques d'intégrité du secteur public ; l'Estonie, la Lettonie, le Portugal et la Suisse font donc figure d'exceptions. Des évaluations peuvent être conduites de façon centralisée, par une seule entité, ou à titre individuel, par les ministères sectoriels ou les autres entités du secteur public. Les aspects les plus souvent contrôlés par les administrations centrales, au niveau de l'exécutif, sont l'existence et la qualité des codes de déontologie et des activités de cartographie des risques de fraude et l'existence et le respect des politiques en matière de conflits d'intérêts et les déclarations de patrimoine actifs.

Les pays ont recours à tout un éventail de moyens pour recueillir des données sur les performances, y compris des enquêtes auprès du personnel (14 pays), des entretiens et des groupes de discussion (8 pays), des enquêtes d'opinion (6 pays) et des études de cas (7 pays). Toutefois, le plus souvent, ce sont des données administratives internes qui sont utilisées ; 18 pays indiquent qu'il s'agit d'une source d'information. Si les données administratives sont fréquemment utilisées, c'est parce qu'elles sont plus aisément accessibles. De fait, il s'agit souvent des données propres des entités. Cependant, elles ne reflètent généralement que les intrants et les produits des initiatives d'intégrité (c'est-à-dire les données relatives aux moyens budgétaires et humains mobilisés, aux formations ou réunions organisées, aux participants présents, aux déclarations reçues, etc.).

Ces informations sont incontestablement précieuses, mais elles ont leurs limites pour ce qui est de fournir un éclairage sur les réalisations escomptées (qualité des résultats, internalisation des valeurs d'intégrité, etc.). Un cadre d'analyse équilibré pour le suivi et l'évaluation des systèmes d'intégrité implique que les données administratives soient complétées par des sources supplémentaires provenant d'entités externes (citoyens, entreprises, etc.) et par des données d'opinion. Ainsi, l'office statistique national du Mexique, l'INEGI, recueille des données d'opinion détaillées sur le vécu des citoyens en matière de corruption pour un échantillon standard de services publics assurés par les autorités fédérales, fédérées et municipales. De même, il recueille régulièrement des données d'opinion sur les niveaux perçus de corruption concernant diverses institutions publiques. En Corée, la Commission de la lutte contre la corruption et des droits civils (ACRC) a mis au point l'évaluation

de l'initiative contre la corruption (AIA) et l'évaluation de l'intégrité (IA) qui combine des données administratives quantitatives et des données d'opinion recueillies au moyen d'enquêtes afin de suivre et de comparer l'application des mesures de lutte contre la corruption par divers organismes. En Hongrie, l'institution supérieure de contrôle des finances publiques évalue les institutions du secteur public au moyen d'un questionnaire périodique dont les réponses servent à éclairer l'élaboration d'indices de risque de corruption.

#### Méthodologie et définitions

Les données ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête 2016 de l'OCDE sur l'intégrité dans le secteur public. Les répondants étaient des agents publics responsables, au sein de 31 pays de l'OCDE et 6 pays non membres de l'OCDE, des politiques d'intégrité de leurs administrations centrales/fédérales respectives.

L'expression « système d'intégrité publique » désigne un système englobant les lois, règlements, politiques et pratiques, ainsi que les responsables publics, organes et services, qui contribuent spécifiquement à l'intégrité du secteur public.

#### Pour en savoir plus

- OCDE (2017), Recommandation du Conseil sur l'intégrité publique, OCDE, Paris.
- OCDE (2009a), « L'intégrité des administrations publiques : vers une mesure des extrants et des résultats », OCDE, Paris.
- OCDE (2009b), "Measuring Government Activity", Éditions OCDE, Paris.

#### Notes relatives aux graphiques

Les données concernant l'Argentine, le Brésil et le Pérou ont été incluses lorsqu'elles étaient disponibles.

7.4 : Au Canada, l'existence de codes de déontologie est souvent couverte par des évaluations, alors que l'évaluation de la qualité des codes de déontologie est inconnue / varie grandement. En Pologne, cette évaluation a été effectuée une fois en 2014. En Australie, en Autriche, au Canada, aux États-Unis, en Hongrie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède, les éléments du système d'intégrité sont suivis et évalués par des entités ou des organes ayant une expertise en la matière. La portée et les méthodes peuvent varier.

## 7.4 Évaluation des systèmes d'intégrité du secteur public : portée et méthodes

	Éléments couverts par évaluations						Méthodes utilisées pour évaluations					
	Existence et respect des politiques en matière de conflits d'intérêts	Existence et qualité des codes de déontologie	Existence et respect des politiques en matière de déclarations de patrimoine	Existence et qualité des activités de cartographie des risques en matière d'intégrité/de corruption/de fraude	Existence et robustesse des contrôles internes visant à atténuer les risques de corruption/de fraude	Niveau de sensibilisation des agents publics aux politiques d'intégrité	Données administratives internes	Enquêtes auprès du personnel	Entretiens/ groupes de discussion	Enquêtes d'opinion	Études de cas	
Allemagne	○	○	s.o	●	●	○	●	○	○	○	○	
Australie	●	●	○	●	●	●	●	●	○	○	○	
Autriche	-	-	-	-	-	-	○	●	○	○	●	
Belgique	◆	●	▲	◆	▲	▲	○	●	●	○	○	
Canada	▲	-	▲	◆	▲	◆	●	●	○	○	○	
Chili	●	◆	●	●	●	●	●	●	●	○	○	
Corée	●	●	○	●	●	●	●	●	○	●	●	
Espagne	●	●	●	●	▲	◆	●	○	○	●	○	
Estonie	Pas d'évaluation centrale du système d'intégrité publique											
Etats-Unis	-	-	-	-	-	-	●	●	●	●	●	
Finlande	-	-	-	-	-	-	○	○	○	○	○	
France	●	●	●	◆	◆	◆	●	○	○	○	○	
Grèce	▲	◆	●	◆	●	●	●	○	○	○	○	
Hongrie	○	○	○	●	○	○	●	○	●	○	○	
Irlande	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
Islande	○	○	○	○	○	●	○	●	○	○	○	
Italie	●	●	●	◆	●	-	●	○	○	○	●	
Japon	▲	●	●	s.o.	◆	●	●	○	●	○	○	
Lettonie	Pas d'évaluation centrale du système d'intégrité publique											
Mexique	●	●	●	-	-	▲	●	●	○	○	○	
Norvège	-	-	-	-	-	-	●	●	●	●	●	
Nouvelle-Zélande	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	○	●	○	
Pays-Bas	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	
Pologne	-	●*	-	-	-	●*	●	○	○	○	○	
Portugal	Pas d'évaluation centrale du système d'intégrité publique											
République slovaque	-	-	-	-	-	-	○	○	○	○	○	
République tchèque	●	●	s.o.	●	○	●	●	○	○	○	○	
Royaume-Uni	●	▲	●	▲	◆	▲	●	●	○	○	○	
Slovénie	●	●	●	●	●	●	○	○	○	●	●	
Suède	-	-	-	-	-	-	○	●	●	○	●	
Suisse	Pas d'évaluation centrale du système d'intégrité publique											
<b>Total OCDE</b>												
● Toujours	11	12	10	9	8	10	● Oui	18	14	8	6	7
◆ Souvent	1	2	0	5	3	3	○ Non	9	13	19	21	20
▲ Parfois	4	2	3	2	4	4						
○ Jamais	4	4	5	2	4	3						
- Inconnu/très variable	7	7	7	8	8	7						
Argentine	Pas d'évaluation centrale du système d'intégrité publique											
Brésil	Pas d'évaluation centrale du système d'intégrité publique											
Colombie	○	○	●	◆	◆	▲	●	●	○	○	○	
Costa Rica	Pas d'évaluation centrale du système d'intégrité publique											
Lituanie	Pas d'évaluation centrale du système d'intégrité publique											
Pérou	○	▲	◆	◆	◆	○	●	○	○	○	○	

Source: OCDE (2016), Enquête sur l'intégrité dans le secteur public, OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933539154>



Extrait de :  
**Government at a Glance 2017**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/gov\\_glance-2017-en](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2017), « Suivi et évaluation des systèmes d'intégrité publique », dans *Government at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/gov\\_glance-2017-53-fr](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-53-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).